# Description détaillée des subordonnées non dépendantes Le cas de *quand*

Christophe Benzitoun

Equipe DELIC – Université de Provence 29, Av. Robert Schuman 13100 Aix-en-Provence Christophe.Benzitoun@up.univ-aix.fr

**Mots-clés:** syntaxe, subordination, dépendance, topologie **Keywords:** syntax, subordination, dependency, topology

#### Résumé

De nombreux linguistes ont mis en évidence des cas de « subordonnées » non dépendantes dans de multiples langues dans le monde (Mithun, 2003 ; Haiman & Thompson (eds), 1988). Ce phénomène a aussi été relevé en français, notamment pour un « subordonnant » tel que parce que (Debaisieux, 2001 ; Ducrot et al., 1975). Nous nous proposons de décrire un cas de « subordonnée » en quand non dépendante et de le représenter dans le cadre formel de Gerdes & Kahane (à paraître)<sup>1</sup>.

#### **Abstract**

Many linguists have pointed out instances of non dependent clauses "subordinate in form" in various languages in the world (Mithun, 2003; Haiman & Thompson (eds), 1988). Such cases have been found and informally analysed in French, for instance *parce que* (Debaisieux, 2001; Ducrot et al., 1975). We propose here to extend the analysis to cases of non dependent subordinate clauses involving *quand* and to integrate it in the formal framework of Gerdes & Kahane (to appear).

#### 1 Introduction

La syntaxe formelle s'est longtemps préoccupée de la seule « phrase simple » de sorte qu'elle est désormais en mesure d'analyser avec précision les divers arrangements et relations qu'entretiennent les éléments constitutifs de cette unité. Il n'en est pas de même pour la « phrase complexe » qui a été beaucoup moins étudiée. De plus, lorsque le problème de la subordination en français est abordé, le cas des subordonnées non dépendantes n'est généralement pas envisagé ou bien traité en terme de relations entre unités discursives (Delort, 2004). Il est fort possible que cela soit dû à l'idée d'une correspondance directe entre

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Article disponible à l'adresse : http://www-erssab.montaigne.u-bordeaux.fr/IMG/pdf/GerdesKahane.Long.pdf

la présence d'un « subordonnant » et la relation de « subordination » (ou dépendance), critère que l'on retrouve dans à peu près toutes les grammaires du français. Notons au passage que dans une perspective de traitement automatique, il est très pratique de repérer les relations de « subordination » à partir de la présence d'un « subordonnant » car il s'agit d'éléments facilement repérables dont la liste des plus fréquents peut être établie assez facilement. Malheureusement, dès que l'on ne se base plus sur cette seule présence et que l'on essaie de déterminer si une subordonnée est dépendante à partir d'autres critères, on s'aperçoit qu'il y a des constructions indépendantes qu'il est difficile de négliger compte tenu de leur fréquence.

A notre connaissance, c'est Brunot, dès 1922, qui le premier a constaté pour le français que le terme « subordination » désignait le procédé de rattachement par certains morphèmes (conjonction de subordination) d'une construction verbale à une autre et non une relation de dépendance grammaticale. Cette analyse n'a cessé d'être affinée jusqu'au célèbre article de Haiman & Thompson (1984) prônant l'abandon du concept de « subordination » à cause de son incapacité à embrasser la diversité des relations qui peuvent exister entre deux constructions verbales, comme nous le révèlent les usages attestés. Et il est vrai que l'on observe des structures particulières, sans avoir recours à une théorie syntaxique donnée ou à des usages de langue parlée ou « familière ».

- 1) Frappé de tout ce qu'il vient de voir, le philosophe réfléchit profondément à ces terribles scènes et se demande où donc est la vérité ? Quand tout à coup une voix se fait entendre dans les airs, prononçant distinctement ces mots : « C'est ici le fils de l'homme ! que les cieux se taisent et que la terre écoute sa voix. » [Gaberel, Rousseau]
- 2) **Quand** je pense que quelqu'un qui livrerait cet homme-ci gagnerait soixante mille francs et ferait sa fortune ! [Hugo, Quatre-vingt-treize]

Comme le suggère la ponctuation, ces deux constructions introduites par *quand* sont vraisemblablement des indépendantes, ce qui infirme de manière évidente la correspondance entre « subordonnant » et dépendance.

Dans cet article, nous ne proposerons pas un traitement effectif de ces phénomènes. Il serait en effet trop tôt pour une telle approche vu que l'on s'attaque à des exemples complexes peu envisagés jusqu'ici. Nous envisagerons seulement un type de constructions en *quand* ayant l'apparence d'éléments dépendants d'un verbe (à cause de la présence du « subordonnant » *quand*). Dans un premier temps (partie 2), nous montrerons que la distinction entre « subordonnées » dépendantes et indépendantes peut non seulement être mise en évidence par des tests syntaxiques (manipulation des données) mais aussi grâce à certaines propriétés de la construction pouvant elle-même se réaliser en contexte (partie 3). En outre, cette distinction de statut syntaxique se traduira par une différence sémantique et un relâchement des contraintes du « subordonnant » sur la construction qu'il introduit, phénomène parfois qualifié de « main clause phenomena » (Green, 1976) à cause de sa ressemblance avec la structure d'une « principale ». Dans un second temps (partie 4), nous en proposerons une illustration dans le cadre de Gerdes & Kahane (à paraître), modèle qui, selon nous, permet d'articuler une syntaxe de disposition des unités et une syntaxe de dépendance.

### 2 Tests syntaxiques

Nous partons de l'idée que les « subordonnées » sont généralement dépendantes d'un verbe,

quand elles sont dépendantes<sup>2</sup>. Nous nous plaçons donc dans une perspective de grammaire de dépendance. Afin de déterminer si un élément est dépendant d'un verbe, nous allons utiliser les tests proposés par Blanche-Benveniste et al. (1987) dans le cadre de l'Approche Pronominale. Il a été démontré par ces auteurs que ces tests permettent de mettre en évidence qu'un élément est dépendant d'un verbe dans le cas où les énoncés résultants sont grammaticaux. En voici un exemple en guise d'illustration.

- 3) Je suis arrivé quand le soleil se levait.
- 4) Equivalence avec un interrogatif: Quand suis-je arrivé? Quand le soleil se levait.
- 5) Extraction : C'est quand le soleil se levait que je suis arrivé.
- 6) Adverbe: Je suis arrivé juste quand le soleil se levait.

En face de ces exemples largement présents dans la littérature traitant de la « subordination circonstancielle », on trouve des énoncés comportant un *quand* qui ne peut être analysé comme une marque de dépendance. Il s'agit d'exemples tels que le suivant dans lequel les tests appliqués ci-dessus ont pour résultat des énoncés agrammaticaux<sup>3</sup>.

- 7) J'attendais dans ma chambre sur mon lit quand tout à coup ça frappe à ma porte "c'est maman ouvre". [Enfants]
- \*Quand attendais-je dans ma chambre sur mon lit? Quand tout à coup ça frappe à ma porte.
- 9) \*C'est quand tout à coup ça frappe à ma porte que j'attendais dans ma chambre sur mon lit.
- \*J'attendais dans ma chambre sur mon lit **juste** quand tout à coup ça frappe à ma porte.

Malgré leur caractère généralement littéraire ou narratif, les *quand* non dépendants se retrouvent dans divers genres avec néanmoins des fréquences assez variables. Nous les avons justement retenus à cause de cet aspect littéraire car les « subordonnées » non dépendantes ont souvent été étudiées dans des corpus oraux, si bien que cela aurait pu faire penser, à tort, à une caractéristique de l'oral ou de la langue « relâchée ». De plus, ce phénomène est largement indépendant du seul *quand* et a été mis en évidence pour des mots comme *que* (Deulofeu, 1999), *parce que* (Debaisieux, 2001), *bien que, alors que, tandis que...* Il paraît donc inenvisageable de ne pas le prendre en compte car *que* est parmi les mots les plus fréquents de la langue française et Debaisieux (2001) a recensé 78% de constructions non dépendantes, dans ses corpus oraux, parmi les « subordonnées » en *parce que*.

Il est bien évident que toutes ces « subordonnées » doivent néanmoins être rattachées au contexte mais autrement que par une relation de dépendance. Nous pensons que ce lien reste

On observe aussi des cas de « subordonnées » dépendantes d'un nom : Je pense à Paul quand il avait vingt ans => \*C'est quand il avait vingt ans que je pense à Paul. Ces tournures ont été étudiées par Jeanjean (1985). Nous ne les aborderons pas dans le cadre de ce travail.

<sup>3</sup> Nous n

Nous n'avons trouvé aucun exemple de la sorte dans les nombreux corpus que nous avons consultés, ce qui peut confirmer l'intuition de leur agrammaticalité.

syntaxique car il se fonde notamment sur des contraintes d'ordre linéaire. Et il est vrai que ces éléments observent des règles de placement assez rigides dont ne pourrait pas rendre compte la dimension sémantique ou une hypothétique dépendance avec la « phrase », composantes auxquelles on aurait envie d'avoir recours pour décrire ces relations. Rendre compte de ce phénomène en terme d'arrangement et non plus en terme de dépendance permet de traiter en une seule fois l'enchâssement dans l'énoncé et la position contrainte de l'élément (cf. ex. 19).

Maintenant que nous avons rapidement montré que des tests syntaxiques mettent en évidence que des « subordonnées » peuvent être non dépendantes d'un verbe, il nous faut détailler ce qui, formellement, distingue les dépendantes des non dépendantes en vue de leur futur traitement automatique. En premier lieu, le rattachement au contexte par un autre procédé que la dépendance permet d'expliquer certains phénomènes observés.

### 3 Propriétés distinctives

Tout d'abord, la construction en *quand soudain*<sup>4</sup> apparaît après une ponctuation forte de manière tout à fait significative. Plus du tiers des exemples recueillis sont précédés de cette marque voire débutent un paragraphe distinct. De plus, on remarque une très forte tendance à trouver dans la « principale » un verbe à l'imparfait et dans la « subordonnée » un verbe au passé simple, ce qui n'est pas le cas de la plupart des « subordonnées circonstancielles » en *quand*.

11) Il y avait à peine quelques minutes qu'il avait atteint son but, reprenant son rôle diurne, quand soudain, il entendit les grincements caractéristiques des marches de l'escalier. [Fantastique]

Hormis la présence prégnante du couple imparfait – passé simple, on observe des décalages temporels qui seraient difficiles dans une construction dépendante d'un verbe.

- 12) J'en étais, cher lecteurs et amis à ces reflexions (et oui, il m'arrive de penser à Arnaud), quand soudain, alors que j'étais à la fenêtre, un individu d'une vingtaine d'années m'interpelle : LOUVET! [Journal lycéen]
- 13) ? Je partais quand il arrive.

Les éléments pouvant se retrouver dans la subordonnée peuvent être assez divers, un peu comme si le « subordonnant » ne posait aucune contrainte. Cela va de la construction nominale :

14) J'étais assis, dans le bus Orléans-Denfert bondé, je somnolais frileusement... Dingding, régulièrement la chevillette du contrôleur marquait les arrêts... Quand soudain, dérangeant ma torpeur juvénile, un vague remue-ménage : «... mais ce jeune homme va certainement se faire un plaisir de vous céder sa place». Aïe. Emmerdeur. [Bayon, Le lycéen]

à l'interrogative et au discours direct :

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Par raccourci d'écriture, nous résumons par les termes *quand soudain* l'ensemble des constructions non dépendantes du type *quand soudain* et *quand tout à coup*. Nous verrons par la suite que ces mêmes constructions peuvent apparaître sans *soudain* ou *tout à coup*, sans pour autant que cela modifie leur statut syntaxique de construction non dépendante.

15) Ils étaient donc chez lui, ce soir-là, dans cette chambre qu'ils appelaient « le tombeau de la femme inconnu ». Quand soudain... Qui donc sonne si tard, compagnons de la Marjolaine? [Montherlant, cité par Sabio (2003)]

Toutes ces configurations sont normalement impossibles dans une « vraie subordonnée » (dépendante) car un « subordonnant » est généralement associé à un verbe à temps fini. Muller (1996) en fait d'ailleurs une propriété des « subordonnants » et y voit un paradigme <que + temps fini>.

Contrairement aux « subordonnées canoniques », ces *quand* ne peuvent être en relation avec un verbe enchâssé.

- 16) Je demandais au serveur qu'il **débarrasse** la table quand il aura fini le service.
- 17) **Je demandais au serveur qu'il débarrasse la table** quand soudain une bagarre éclata.

Dans 16), quand il aura fini le service est dépendant du verbe débarrasser alors que dans 17), il est impossible de proposer la même analyse. Quand soudain enchaîne sur la totalité de ce qui précède.

Les *Quand soudain* ne peuvent pas non plus s'antéposer, contrairement aux autres « subordonnées » en *quand*.

- 18) Quand on fait le vide dans le vase, la pomme est "attirée" vers le bas [Sciences]
- 19) \*Quand tout à coup ça frappe à ma porte, j'attendais dans ma chambre sur mon lit.

Il serait facile de penser que c'est l'adverbe *soudain* ou *tout à coup* qui contraint l'emploi de *quand*. Mais on trouve des exemples en *quand* non suivis de *soudain* ou *tout à coup* qui acceptent pourtant la même analyse. Cette propriété est particulièrement visible dans des exemples comportant un complément temporel car on observe alors une sorte de « décalage » et l'antéposition, notamment, est visiblement exclue.

- 20) Je dormais à poings serrés le lendemain matin quand aux pieds de mon lit se dressa un monsieur en habit noir [exemple extrait de Sandfeld (1936)]
- 21) \*Quand aux pieds de mon lit se dressa un monsieur en habit noir je dormais à poings serrés le lendemain matin.

En fait, une construction dépendante peut être coordonnée à un complément circonstanciel de temps comme *la nuit* alors qu'une construction non dépendante peut difficilement rentrer dans un paradigme temporel.

- 22) Les pistes sont totalement désertes la nuit et quand il pleut [Forum]
- 23) \*Je dormais à poings serrés le lendemain matin et quand aux pieds de mon lit se dressa un monsieur en habit noir

De plus, les *quand soudain* ne constituent pas une circonstance de l'action en cours mais deux actions successives ou en coïncidence si bien que le cadre temporel peut être ressenti comme étant posé par la première construction. Cela rejoint l'idée sous-jacente à la « subordination inverse », catégorie traditionnelle dans laquelle sont classées ces constructions. La distinction

syntaxique permet donc d'illustrer formellement une différence sémantique, ce qui ajoute un intérêt supplémentaire à l'étude que nous menons. On peut notamment étendre cette analyse à des « subordonnants » comme alors que (temporel vs adversatif), si (hypothèse vs prémisse), comme (manière vs causal)...

- 24) Je parle comme je veux. / Je parle comment?
- 25) Comme il avait soif, il a du aller boire à la fontaine. / \*Il a du aller boire à la fontaine comment ?

Il serait d'ailleurs intéressant de se pencher sur la part que prend la sémantique dans la détermination du statut de ce type de constructions. Mais nous pensons que la méthodologie souffirirait d'une trop grande proximité entre syntaxe et sémantique, cette dernière ne devant normalement pas intervenir dans le calcul des relations syntaxiques. Nous reportons donc le traitement de l'interface syntaxe-sémantique à un travail ultérieur.

Nous allons maintenant montrer qu'il est possible d'intégrer la distinction que nous avons opérée dans un cadre formel qui soit en adéquation avec l'analyse que nous avons proposée. Selon nous, le modèle de Gerdes et Kahane permet de récupérer l'élément grammaticalement indépendant en l'intégrant au reste de l'énoncé grâce à la dimension topologique.

### 4 Intégration dans un modèle

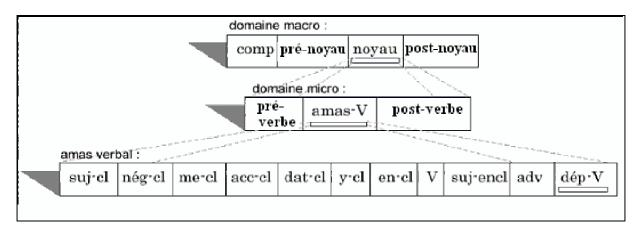


Figure 1 : Modèle de Gerdes & Kahane (à paraître)

Gerdes et Kahane proposent de distinguer topologie et dépendance. Dans la dimension topologique, les auteurs spécifient trois domaines d'enchâssement : l'amas verbal, le domaine micro-syntaxique et le domaine macro-syntaxique. Cela se traduit par le fait qu'un même arbre de dépendance peut se projeter de diverses manières en fonction de la réalisation linéaire des constituants et donc avoir des analyses topologiques distinctes. Avec des termes légèrement différents, nous avons reproduit (Figure 1) le schéma proposé dans Gerdes & Kahane (à paraître).

Nous avons choisi les termes de pré-noyau/post-noyau et pré-verbe/post-verbe au lieu de préfixe/postfixe et sujet/complément afin de conserver une symétrie pré/post dans les deux

٠

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Pour un bref aperçu des propriétés sémantiques et pragmatiques, cf. Vogeleer (1998).

domaines et de bien distinguer topologie et dépendance<sup>6</sup>. Pour l'instant, nous laissons de côté l'amas verbal car il nous intéresse moins directement pour résoudre notre problème. Le domaine micro rend compte des éléments non « détachés » et non « extraits » dépendants du verbe. Ils sont dans les champs pré-verbe ou post-verbe en fonction de leur position relativement au verbe (à gauche ou à droite). Le domaine macro, quant à lui, comprend les compléments détachés à gauche (pré-noyau) ou à droite (post-noyau) ainsi que le champ complémenteur (comp). Par exemple, les énoncés a) *Pierre a déjà donné un bonbon à Marie* et b) *A Marie, Pierre a déjà donné un bonbon* auront la même analyse en dépendance mais des représentations topologiques distinctes : à Marie sera dans le champ post-verbe pour a) et pré-noyau pour b) (Gerdes & Kahane, à paraître).

Les « subordonnées » dépendantes du verbe et postposées à celui-ci se projettent donc soit dans le champ post-verbal (micro), soit dans le champ post-noyau (macro) si elles sont « détachées ». Quant aux « subordonnées » non dépendantes, il faut aménager le modèle pour que l'on puisse projeter deux arbres de dépendance distincts dans une même entité topologique. Les deux arbres seront associés par l'intermédiaire de la macrostructure topologique. On serait alors en présence d'un cas de constituance sans dépendance.

Il faut aussi distinguer un arbre de base et un arbre associé, l'arbre de base se projetant dans le champ noyau et l'arbre associé dans le champ post-noyau. Cette analyse est assez générale et regroupe notamment nos *quand soudain* mais aussi *quoique, de sorte que*, *parce que* (non dépendants) et d'autres « subordonnées » non dépendantes bloquées en position post-noyau. Certaines « subordonnées » non dépendantes peuvent se trouver avant ou après le noyau. C'est le cas par exemple des « subordonnées » en *puisque*, qui peuvent se trouver dans le champ pré-noyau ou post-noyau. Cette analyse ne se limite évidemment pas aux seules « subordonnées » mais à tous les éléments non dépendants, que leur position soit libre ou contrainte<sup>7</sup>.

On obtient donc les deux représentations ci-dessous pour les exemples suivants.

- 26) J'arriverai quand le soleil pointera le bout de son nez.
- 27) Je rédigeais mon article quand soudain l'ordinateur planta.

L'exemple 26) comporte une construction en *quand* dépendante du verbe *arriver*. Il s'agit donc d'une « subordonnée circonstancielle » tout à fait canonique. On peut en faire les représentations topologique et en dépendance suivantes (Figure 2), pour lesquelles, dans un souci de présentation, nous nous sommes limité à la structure plate et seulement aux champs utilisés par les éléments constituant la « subordonnée », pour la représentation topologique. Il faut donc imaginer des structures s'emboîtant les unes dans les autres, comme cela apparaît dans la Figure 1. De plus, nous avons bien mis en évidence le noyau afin de mieux distinguer l'analyse des deux énoncés. Pour la représentation en dépendance, nous nous sommes permis de faire un arbre horizontal, dans un souci de gain de place.

\_

Nous disposons d'une version non définitive de Gerdes & Kahane (à paraître), les termes sont donc susceptibles de changer d'ici la parution. La terminologie « complément » et « sujet » nous semblait trop proche de la dépendance, étant des fonctions syntaxiques et non des places relatives à l'amas verbal. De plus, dans le champ sujet, il peut y avoir un complément et réciproquement, ce qui nuit à la clarté l'argumentation.

Pour une description de ces éléments, cf. Blanche-Benveniste et al. (1990, chapitre macro-syntaxe).

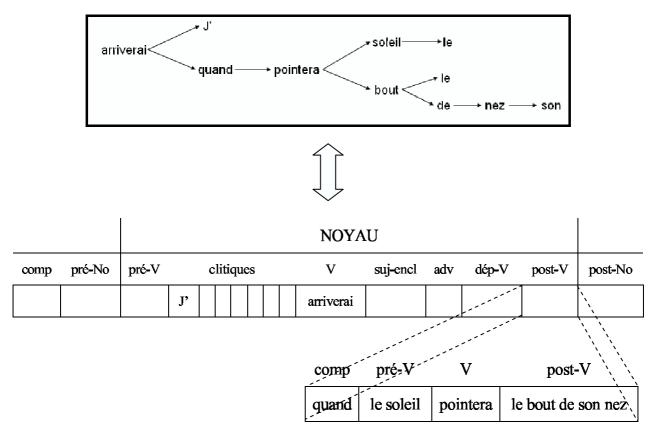


Figure 2 : Arbre de dépendance et structure topologique de l'énoncé 26)

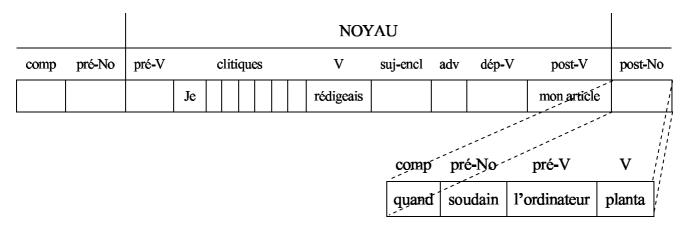


Figure 3 : Structure topologique de l'énoncé 27)

En ce qui concerne l'énoncé 27), il faut distinguer deux arbres de dépendance car il n'y a pas de lien grammatical permettant de mettre l'un dans la dépendance de l'autre. L'un est constitué de *Je rédigeais mon article* et l'autre est formé par *quand soudain l'ordinateur planta*. Etant non dépendante, la construction en *quand soudain* est donc éjectée à l'extérieur du noyau, dans le champ post-noyau. La structure topologique permet donc de regrouper dans un même énoncé deux constructions grammaticalement indépendantes.

Dans ce cadre, on peut donc proposer les analyses suivantes pour les énoncés comportant une « subordonnées » en *quand* :

• Un seul arbre dont la totalité se projette dans le noyau, la « subordonnée » occupant alors le champ post-V.

- 28) La vie n'est pas un privilège quand on est l'enfant de deux ennemis. [Forum]
- Deux arbres indépendants (l'un base, l'autre associé) se projetant sur une seule entité topologique : par défaut, l'arbre de dépendance dont la racine n'est pas un complémenteur va dans le noyau, l'autre élément allant dans la champ post-noyau<sup>8</sup>.
  - 29) Je pensais à nos deux vieux qui devaient dormir tranquillement, quand tout à coup j'entends souffler une machine sur la double voie. [Contes]
- Un arbre indépendant formant un énoncé autonome<sup>9</sup>.
  - 30) Quand je pense qu'il suffirait que l'un des deux candidats se retire pour que le MNR tombe définitivement dans les oubliettes! [Forum]

Dans ce modèle, la syntaxe est donc vue comme le résultat de la topologie (constituance) et de la dépendance, traitées indépendamment l'une de l'autre. Cela permet notamment d'analyser des énoncés dont les seules informations issues de la dépendance ou de la constituance sont insuffisantes. Les deux niveaux apportent donc des informations complémentaires.

## **5 Conclusion - Perspectives**

Dans cet article, nous avons essayé de montrer, à travers l'étude de quelques « subordonnées » en *quand*, qu'il était nécessaire de ne pas dériver la relation syntaxique de la seule présence d'une certaine classe de mots (les « subordonnants »). En effet, si l'on utilise des critères autres que la présence d'un item particulier, on s'aperçoit que des constituants introduits par *quand*, *comme*, *parce que* etc. peuvent ne pas être dépendants d'un élément du contexte et même que certains « subordonnants » peuvent ne jamais « subordonner » (*quoique*, *puisque*...). Dans une logique scientifique de séparer tout ce qui doit l'être, il faut se prémunir contre la démarche qui consiste à postuler une relation syntaxique de dépendance à partir de la présence d'une catégorie grammaticale particulière.

Ce cas de figure n'est généralement pas considéré. Donner un statut à ces éléments et montrer qu'ils ont des propriétés formelles distinctes des subordonnées dépendantes est un premier pas vers leur traitement automatique. De plus, leur prise en compte lors de l'annotation de corpus permettrait une meilleure connaissance des contraintes qui pèsent sur ces constructions qui, pour l'instant, ne disposent pas de descriptions massives et détaillées.

Ce constat fait, le cadre de Gerdes et Kahane nous semble apte à modéliser une telle distinction. Le recours à une relation de type sémantique ou à un lien tantôt avec le verbe, tantôt avec la phrase est moins adapté, selon nous, notamment à cause des contraintes de linéarité observées. Le fait de distinguer une dimension syntaxique spécialement dédiée aux phénomènes d'ordre des unités linguistiques permet d'intégrer directement les propriétés caractéristiques de ces éléments non dépendants. Cela permet aussi de rendre compte de la

\_

Afin que les *quand soudain* aillent obligatoirement dans le champ post-noyau, il faudrait prévoir dans le formalisme le marquage des positions bloquées.

Il faudrait prévoir que certaines « subordonnées » puissent être marquées [±Enoncé] en fonction d'un couplage du complémenteur avec un lexème verbal particulier comme je pense que.

possibilité d'avoir une dislocation dans ces constructions non dépendantes grâce à l'ouverture d'un champ préfixe, comme le montre cet exemple de français parlé ou ces exemples anglais empruntés à Miller & Weinert (1998 : 95) :

- 31) surtout / il y a une scission entre les les organisateurs / quoique François / c'est lui qui a gardé l'aspect millenium / [ffamcv02]
- 32) She switched off the light when into the kitchen came the dog vs \*When into the kitchen came the dog, it stole a large slice of beef

La description à grande échelle de ces phénomènes reste encore à faire et les modalités de l'exploitation effective, dans un système de TAL, des propriétés relevées dans la section 3 sont à définir. Mais il nous semble que les perspectives offertes par une telle approche pour traiter les éléments non dépendants sont d'ores et déjà fort prometteuses.

#### Références

BLANCHE-BENVENISTE Cl. et al. (1990), Le français parlé: études grammaticales, coll. Sciences du langage, Paris, CNRS éditions.

BLANCHE-BENVENISTE Cl. et al. (1987), Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application à la langue française, Paris, SELAF.

DEBAISIEUX J-M. (2001), Le fonctionnement de parce que en français parlé : étude quantitative sur corpus, Actes de la *lère Rencontre fribourgeoise de la Linguistique de Corpus Appliquée aux langues romanes*, Tübingen, Gunter Narr Verlag (éd.).

DELORT L. (2004), Relations subordonnantes et coordonnantes pour la désambiguïsation du discours, Actes de *TALN* 2004, pp. 475-484

DUCROT O. et al. (1975), Car, parce que, puisque, Revue romane, X, II, pp.248-280.

GERDES K., KAHANE S. (à paraître), L'amas verbal au cœur d'une modélisation topologique du français, *Ordre des mots dans la phrase française, positions et topologie*, Bordeaux.

GREEN G. (1976), Main clause phenomena in subordinate clauses, *Language*, Vol. 52, n°2, pp. 382-397.

HAIMAN J., THOMPSON S. (eds) (1988), Clause combining in grammar and discourse, Typological studies in language 18, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.

HAIMAN J., THOMPSON S. (1984), 'Subordination' in Universal Grammar, Brugmann, Claudia and Monica Macauley (eds.), *Proceedings of the Tenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, pp. 510-523.

JEANJEAN C. (1985), "Toi quand tu souris" : analyse sémantique et syntaxique d'une structure du français peu étudiée, *Recherches sur le Français Parlé*, 6, pp.131-165.

MILLER J., WEINERT R. (1998), Spontaneous spoken language. Syntax and discourse, Clarendon Press, Oxford.

MITHUN M. (2003), On the sentence as the domain of grammar, Communication dans le cadre de la Fédération de recherche *Typologie et universaux du langage*.

MULLER C. (1996), La subordination en français, Collection U, Armand Colin.

SABIO F. (2003), L'écriture cérémonieuse chez les enfants : quelques exemples d'intégration grammaticale, *Rivista di psicolinguistica applicata*, special issue edited by Emilia Ferreiro and Marina Pascucci, pp.79-90.

SANDFELD K. (1936), Syntaxe du français contemporain, Tome II: Les propositions subordonnées, Copenhague/Paris, Librairie E. Droz.

VOGELEER S. (1998), Quand inverse, Revue Québécoise de linguistique, Vol. 26, n°1, Montréal, pp.79-101.